



ASCET46
couleur passion

ASSOCIATION
SPORTIVE CULTURELLE
ET D'ENTRAIDE
DES TERRITOIRES DU LOT

PROCURATION (*)

pour l'assemblée générale ordinaire 2023

de l'ASCET 46

le jeudi 21 mars 2024

Je soussigné

demeurant à

donne pouvoir à

pour me représenter et prendre part aux votes des différents bilans et candidatures, en mon nom lors de l'assemblée générale ordinaire 2023 de l'Association Sportive et Culturelle d'Entraide des Territoires le jeudi 21 mars 2024.

Fait à

le

signature

(*) **Rappel :**

Les membres actifs de l'ASCET46 ont le droit de vote en assemblée générale et sont éligibles au comité directeur de l'ASCET.

Les membres extérieurs de l'ASCET46 ont le droit de vote en assemblée générale mais ne sont pas éligibles au comité directeur de l'ASCET.

Ces membres de l'ASCET46 doivent avoir rempli et signé leur fiche d'adhésion annuelle et être à jour de leur cotisation.

- Pour l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire : chaque membre présent de l'ASCET46 ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

- Pour le comité directeur : chaque membre présent de l'ASCET46 ne peut recevoir plus de un pouvoir.